

2<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration,  
mardi le 27 février 2024, 19 h

au Centre communautaire Claude-Allard,  
3200, avenue d'Amours, salle RC-19  
et en virtuel (Zoom)

**ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :**

M. Nicolas Gagnon	Président
M. Jean-François Ross	Vice-président
M. Carol Létourneau	Secrétaire
M <sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron	Trésorière
M <sup>me</sup> Suzie Beaulieu	Administratrice
M. Luc Pesant	Administrateur
M <sup>me</sup> Marie-Pier Girouard	Administratrice
M. Kévin Breault	Administrateur

**II Y A QUORUM**

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :**

M <sup>me</sup> Anne Corriveau	Conseillère municipale, district électoral de Pointe-Sainte-Foy
M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en interaction citoyenne
M <sup>me</sup> Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

**ÉTAIENT ABSENT.E.S :**

M. David Weiser	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
-----------------	---

**Participation citoyenne :** Quatre citoyens sont présents en salle

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Nicolas Gagnon ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance en mode hybride.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Nicolas Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour. Il demande aux membres s'il y a des sujets à modifier ou à ajouter. M. Jean-François Ross demande l'ajout du sujet «Suivi - affiches Ralentir» au point *Suivi des dossiers* et «Jean-François informe» au point *Fonctionnement*. M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron demande l'ajout du sous-point «États financiers» au point *Trésorerie*. N. Nicolas Gagnon propose l'ajout du point *Règlement sur le fonctionnement des Conseils de quartier*.

### Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du procès-verbal du 23 janvier 2024	19 h 03
4. Règlement sur le fonctionnement des Conseils de quartier	19 h 05
5. Questions et commentaires du public (1 <sup>ère</sup> période)	19 h 50
6. Période d'information des membres du conseil municipal	20 h 05
7. Suivi des dossiers	20 h 20
• Rapport annuel et AGA (dépliant et élections)	
• Activités de participation publique à venir	
• Affiches Ralentir	
8. Questions et commentaires du public (2 <sup>e</sup> période)	20 h 50
9. Fonctionnement	21 h 00
• Trésorerie – états financiers	
• Correspondance	
• Jean-François informe	
10. Divers	21 h 10
11. Levée de l'assemblée	21 h 20

## **RÉSOLUTION CQP-24-CA-06**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Suzie Beaulieu, appuyée par M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts susmentionnés.

*Adoptée à l'unanimité*

### **3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 23 JANVIER 2024**

M. Nicolas Gagnon demande au Conseil s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal de janvier 2024.

#### **RÉSOLUTION CQP-24-CA-07**

Sur proposition de M. Luc Pesant, appuyée par M. Nicolas Gagnon, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 23 janvier 2024 tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

### **4. POINT D'INFORMATION SUR LE REGLEMENT SUR LE FONCTIONNEMENT DES CONSEILS DE QUARTIER**

M. Dave Gagnon Pelletier résume les principaux changements au règlement sur les Conseils de quartier :

- La transformation de deux postes cooptés en postes électifs dits «neutres» ;
- La tenue des assemblées sera possible en mode hybride (avec un minimum de trois personnes présentes sur place et excluant les séances où il y a une demande d'opinion)
- Des budgets de fonctionnement augmentés et un budget d'initiative de projet jusqu'à 10 000\$
- Des ressources mises à la disposition des Conseils (hébergement numérique, adresses courriel, etc.)

### **5. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (1ÈRE PÉRIODE)**

Un citoyen fait part de son inquiétude par rapport au futur projet de construction dans le secteur Ste-Geneviève, après avoir assisté à la rencontre du 8 février au conseil d'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge. Bien qu'il apprécie la démarche de consultation en amont par la Ville, il déplore que cette dernière ait présenté le projet de construction résidentielle d'un nombre d'étages de six (au lieu de huit), alors que le Plan particulier d'urbanisme (PPU) du Plateau centre de Sainte-Foy réalisé précédemment parlait de quatre étages. Il n'a pas apprécié la réplique du maire aux opposants du projet de devoir «vivre avec». Il fait part également de l'occupation de la chaussée lorsqu'il y a construction de gros bâtiments et de certains exemples de construction éclectique dans le quartier. Il termine en mentionnant la fermeture de deux épiceries dans le quartier, obligeant des citoyens à prendre leur automobile pour aller plus loin, ce qui entre en contradiction avec l'idée de mobilité active et de services de proximité aux citoyens.

M<sup>me</sup> Anne Corriveau clarifie quelques points en lien avec la densification urbaine, le zonage et l'architecture, ainsi qu'aux processus de consultation publique reliés aux projets immobiliers. En ce qui a trait aux déserts alimentaires (le manque d'épiceries dans un secteur), la Ville ne peut forcer une entreprise privée à s'installer à un

endroit, mais elle peut, par une réglementation de zonage, permettre que cet endroit accueille une épicerie.

## **6. PÉRIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

M<sup>me</sup> Anne Corriveau fait part de quelques points d'informations :

Le 14 mars, à 19h, au Centre de glaces Intact, il y aura une rencontre concernant le [projet de construction résidentielle sur le site de Place Quatre-Bourgeois](#), où trois Conseils de quartier (Plateau, St-Louis, Pointe-de-Sainte-Foy) seront concernés par la réglementation de zonage.

Le 6 février, l'avis de proposition qu'elle a déposé au conseil municipal pour la venue d'une Ligue de hockey féminin à Québec a reçu un appui favorable.

Le Conseil de Cap-Rouge a proposé un itinéraire pour une balade à vélo et espère que le Conseil du plateau pourrait se greffer au projet.

Les activités entourant l'ouverture de la nouvelle bibliothèque Gabrielle-Roy ont été reportées, étant donné les mesures de grève des employé.e.s du [réseau des bibliothèques](#).

La conseillère félicite les bénévoles de la Fête d'hiver à l'école Ste-Geneviève.

Elle rappelle que les propriétaires de chats devront faire [enregistrer leur animal](#) auprès de la Ville dès le 20 mars.

## **7. SUIVI DES DOSSIERS**

### 7.1 Projet du 3333 de la Monnerie

M. Nicolas Gagnon résume le contenu de l'atelier présentant le [projet de bâtiment multilogements sur la rue de La Monnerie](#), adossé au chemin des Quatre-Bourgeois et ayant permis aux citoyens d'échanger avec le promoteur. Il souligne le respect des marges des points positifs, notamment les marges sur rue, l'impact positif sur la circulation que l'absence de commerces permettra, la plantation d'arbres et l'installation de toits verts même en absence de subvention et la proportion de 10% de loyers abordables.

### 7.2 Rapport annuel et AGA (dépliant et élections)

M. Jean-François Ross propose de mettre le visuel de l'affiche invitant au ralentissement dans le dépliant d'invitation à l'AGA.

M. Dave Gagnon Pelletier a également communiqué avec un représentant du SPVQ qui lui transmettra le type de conférence qu'il sera possible de tenir lors d'une séance du Conseil.

## 7.2 Activités de participation publique à venir

M<sup>me</sup> Anne Corriveau a abordé ce sujet au point 6.

## 7.3 Suivi – affiches Ralentir

M. Jean-François Ross nous fait part de la version finale des affiches invitant au ralentissement, des différentes options d'impression et de leur coût respectif. Il propose que le Conseil adopte une résolution pour les dépenses du projet.

### **RÉSOLUTION CQP-24-CA-08**

Sur proposition de M. Jean-François Ross, appuyée par M<sup>me</sup> Suzie Beaulieu, il est résolu de verser 2 949,11\$ à la compagnie *Affichez* pour l'impression de 600 affiches dans le cadre du projet de sécurité routière du Conseil de quartier du Plateau.

*Adoptée à l'unanimité*

## **8. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (2<sup>e</sup> PÉRIODE)**

Il n'y a pas d'intervention.

## **9. FONCTIONNEMENT**

### 9.1 Trésorerie

M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron fait part que le solde actuel du compte est de 4506,91\$, incluant le budget de fonctionnement du Conseil (990\$) et la subvention pour le projet de sécurité routière de la Ville (3 000\$).

Elle présente ensuite, avec un support visuel, les états financiers 2023 du Conseil.

### **RÉSOLUTION CQP-24-CA-09**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron, appuyée par M. Luc Pesant et M. Jean-François Ross, il est résolu d'entériner les états financiers 2023 tels que présentés.

*Adoptée à l'unanimité*

### **RÉSOLUTION CQP-24-CA-10**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron, appuyée par M<sup>me</sup> Suzie Beaulieu, il est résolu de verser 120\$ à M<sup>me</sup> Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

*Adoptée à l'unanimité*

## 9.2 Correspondance et information

Il n'y a pas d'intervention.

## 9.3 Jean-François vous informe

M. Jean-François Ross fait part du succès de la Fête d'hiver en février dernier.

Il informe que les 2-3 mars prochains, se tiendra la Fête des semences au Pavillon Desjardins de l'université Laval.

## **10. DIVERS**

Il n'y a pas d'intervention.

## **11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée. Il est 20 h 50.

La prochaine rencontre sera le 26 mars.

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Kathleen Breault et révisé par M. Nicolas Gagnon et M. Carol Létourneau.

\_\_\_\_\_  
M. Nicolas Gagnon, président

\_\_\_\_\_  
M. Carol Létourneau, secrétaire